

Bruxelles, le 11 février 2019  
(OR. en)

5111/19

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2016/0156(NLE)**

---

---

**AVIATION 2  
RELEX 4  
ASIE 2**

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	10119/16
Objet:	Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le gouvernement de la République des Philippines sur certains aspects des services aériens - Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte

---

1. En juin 2003, la Commission avait été mandatée pour ouvrir des négociations avec la République des Philippines en vue de mettre les accords bilatéraux relatifs aux services aériens existants entre les États membres et la République des Philippines en conformité avec le droit de l'Union. L'accord visé en objet est le résultat de ces négociations.
2. Le 27 mai 2016, la Commission a présenté au Conseil ses propositions de décisions du Conseil relatives à la signature et à l'application provisoire de l'accord ainsi qu'à sa conclusion (doc. 10118/16 et 10119/16).
3. La décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union, et à l'application provisoire de l'accord entre l'Union européenne et le gouvernement de la République des Philippines sur certains aspects des services aériens, a été adoptée par le Conseil le 20 septembre 2016. L'accord a été signé le 29 novembre 2018, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

4. La décision concernant la signature et l'application provisoire de l'accord, ainsi que le texte de l'accord, ont été publiés au Journal officiel de l'Union européenne le 18 décembre 2018<sup>1</sup>.
5. En vue de préparer la conclusion de l'accord, le Coreper est invité à suggérer au Conseil de décider, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, de transmettre au Parlement européen, pour approbation, le projet de décision concernant la conclusion, dont le texte figure dans le document J/L 15056/18, ainsi que le texte de l'accord<sup>2</sup>.

---

---

<sup>1</sup> JO L 322 du 18.12.2018, p. 1.

<sup>2</sup> Doc. 11261/16.